



## L'USEP AU FIL DE SON HISTOIRE

### Fondements philosophiques et politiques

Les militants de l'USEP aiment dire entre eux, comme à l'extérieur qu'ils sont singuliers, différents d'autres mouvements, particuliers voire quelquefois originaux. En tant que militant de cette USEP et fort de cette affirmation maintes fois répétée, j'ai donc tenté de voir d'où nous venons pour, si l'esprit nous en dit, savoir peut-être mieux où nous pourrions aller. Mais il est une difficulté majeure : celle d'être obligé de faire des choix préalables qui sont susceptibles d'induire les conclusions que l'on pourra éventuellement tirer.

En matière de communication, il est un piège à éviter : surtout, ne jamais démarrer une conférence, un discours, un propos quelconque par une négation. Alors pour éviter ce piège et conjurer le mauvais sort, je vais en utiliser plusieurs : je ne suis pas chercheur universitaire, je ne suis pas historien, je ne suis pas philosophe, je ne suis pas un personnage politique, je ne suis qu'un simple instituteur, juste peut-être un tout petit peu curieux. Au nom de cette curiosité, j'ai lu, en faisant des choix de livres ; j'ai parlé avec différentes personnes issues de divers milieux, personnes ayant accepté d'échanger. Il m'a fallu ensuite faire des choix pour une présentation non exhaustive mais se voulant la plus objective possible, c'est-à-dire ayant un peu de sens.

Au fil de ces travaux – je n'ose dire mes recherches, ne voulant pas passer pour prétentieux – j'ai croisé un certain nombre de personnages, plus ou moins célèbres. Je m'étais questionné pour voir ce qui pourrait être le fil conducteur de ce propos. C'est donc dans la rencontre avec ces personnages que j'ai puisé ce que j'ose appeler mon inspiration mais plutôt quand même quelques données qui me semblent pouvoir donner sens à l'USEP sur ses fondements que je vais oser qualifier d'historiques certes, mais politiques surtout, voire philosophiques. Bien sûr, nombre d'événements sont remarquables, et je vais en présenter un certain nombre, mais c'est le sens des choses que j'ai tenté de percer. Pour ce faire, j'ai donc choisi un certain nombre de personnages ayant marqué directement ou non la vie de l'USEP. Je présente donc un certain nombre de personnages, mais pas dans leur vie intégrale de la naissance à la mort ; je ressors de cette vie un certain nombre d'éléments qui pourront paraître utiles à copier. J'oserai aller bien en amont de la naissance officielle en 1939 et j'irai jusque dans les années 80 du siècle dernier. Je me permettrai de mettre en avant des documents relatifs à ces personnages mais aussi certains de leurs écrits : je ne pouvais pas tout inventer bien évidemment. Sans vouloir trop abonder dans un style universitaire que je ne sais pas bien maîtriser, je suis parti d'une hypothèse – j'ose ce terme – avec l'espoir de la confirmer. Ce que je vous invite à faire, au travers de ces propos, c'est de, au fil de ce temps, nous questionner sur ce que nous vivons au quotidien et voir si c'est en rapport ou au contraire très écarté ; et nous verrons si l'essai d'hypothèse que je faisais au début se confirme ou non.

C'est ainsi dire que le mouvement que nous faisons vivre, dans le temps qui nous est donné est éminemment politique. Nous faisons référence bien souvent à ce que nous nommons un système de valeurs : alors, où sont-elles donc ces valeurs ? Où est donc la source de ces valeurs ? Voici quelques éléments tout simples expliquant ma démarche, un travail qui ne m'est pas familier, mais qui, je l'espère, saura éclairer de quelques rayons historiques, quelques interrogations que nous pouvons avoir et qui peuvent non nous détourner mais nous éloigner un peu de notre quotidien. Je vous invite donc à un simple petit voyage dans le temps.

Jean Macé :



On ne pouvait commencer que par lui. La Ligue de l'enseignement est liée à cet éminent personnage qu'était Jean Macé. Et si je mets Jean Macé en évidence, c'est bien sûr pour dire un certain nombre de mots sur la Ligue de l'enseignement. En puisant dans un certain nombre d'ouvrages, par exemple un livre tout simple que tout le monde connaît quasiment par cœur « *Qu'est-ce que la Ligue de l'enseignement ?* » ou bien un autre livre « *La Ligue de l'enseignement* » aux éditions Milan, voilà comment un des deux livres démarre sous la plume de Claude Perrotin pour présenter la Ligue de l'enseignement : « ***Vivre ensemble*** avec ses différences, apprendre à se comprendre, lutter contre le racisme et la xénophobie, lutter contre les injustices et les inégalités, construire une société où le maître-mot ne serait pas l'argent, promouvoir un cadre de vie où les loisirs, le sport, la formation personnelle ou professionnelle, la culture, l'acquisition des connaissances deviendront des objectifs de tous pour que tous vivent mieux ». Voilà quelques-uns des buts de la Ligue de l'enseignement. Nous pourrions quasiment nous arrêter là. Presque tout est dit, même si nous pourrions retrouver d'autres personnages et croiser ces réflexions de chacun. Mais finalement les actions et les réflexions d'un certain nombre de ces hauts personnages ne font qu'appuyer ce qui est déjà dit dans ces quelques mots.



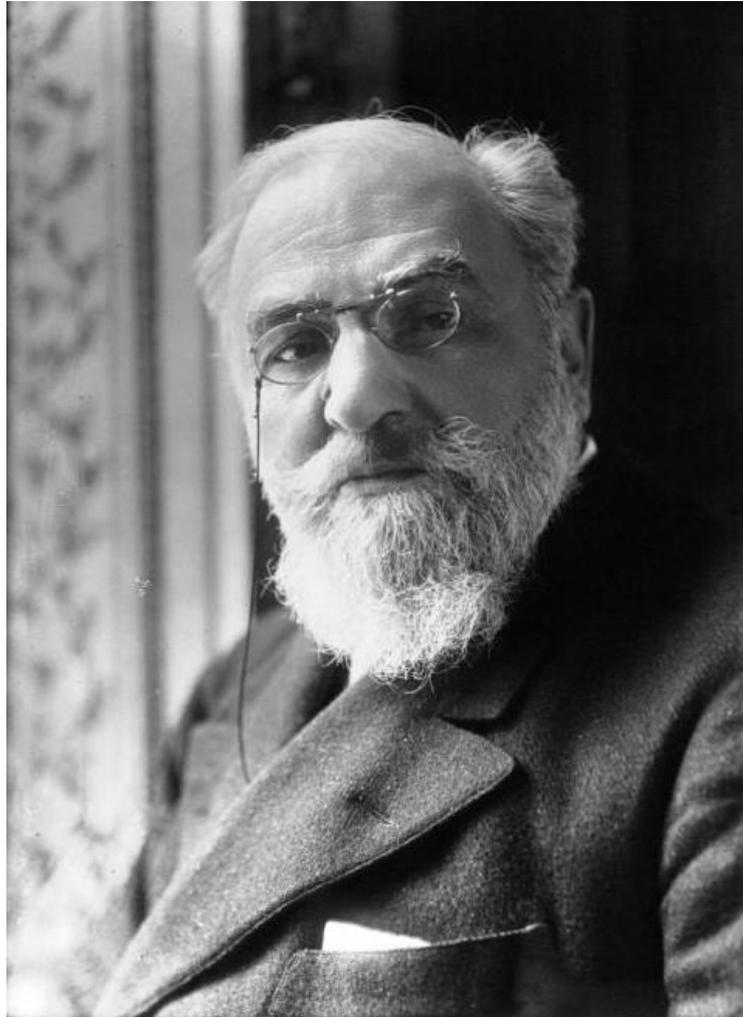
Il convient de parler d'une identité et c'est sans doute ce terme d'identité qui me semble être à la base de ce projet né ce 15 novembre 1866, cette annonce officielle par Jean Macé de la naissance de la Ligue française de l'enseignement, puisque tel était le titre à ce moment-là. Déjà dans l'identité, il rassemble autour de lui des sensibilités très diverses, des opinions qualifiées d'hétérogènes, des athées, des gens de conviction déiste, des libres penseurs, des croyants : **la diversité et la reconnaissance de la diversité**. Si j'insiste sur ces termes, c'est pour montrer qu'ils sont modernes et au travers d'un certain nombre de gens que nous allons voir ici, ces termes sont complètement d'actualité : le respect, l'identité, la libre pensée pas dans l'appellation seulement du sigle de l'organisation, mais dans le sens même de **penser librement, faire des hommes libres** ! Voilà le fondement : volonté pour tous de créer un droit, **un droit fondamental à la culture et à la connaissance**. Voilà les bases.

Alors, bien entendu, ce travail se gagne, se fait, se vit sur le terrain même. Et la Ligne de l'enseignement prend corps, la Ligne de l'enseignement prend de la force au fil des années et cette Ligue sans aucun doute possible – aucun historien n'ira contre cette affirmation-là – avec des personnages tels que Jean Macé, est bien dans cette nouvelle loi sur l'école, sur l'école publique de tous dans le respect des différences, au nom de cette liberté à gagner. C'est un moment essentiel : nous savons tous que, si la Ligue n'avait pas existé, il aurait fallu inventer quelque chose pour que l'USEP existe.

Que retenir de Jean Macé ? Bien des choses évidemment. J'en resterai à quelques éléments. Déjà dire, et ce n'est pas la moindre des choses, que c'était un fils d'ouvrier tout simplement ; ça n'est pas rien ! Il est devenu journaliste, homme politique, sénateur : ce n'était pas rien, bien évidemment. C'est toute l'histoire de la Ligue qui est liée à cet éminent personnage né en 1815. Mais avoir su réunir autant de publics divers est grandement remarquable ; il a su poser ces fondements que nous continuons à vivre aujourd'hui, et bien entendu, dans une société hautement républicaine et - osons déjà mettre en évidence le terme - **laïque** que nous retrouverons tout au fil de l'histoire de l'USEP parce que de l'histoire de la Ligue de l'enseignement. Notre chemin à tous, gens de la Ligue, est forcément le même : « **Faire penser ceux qui ne pensent pas. Faire agir ceux qui n'agissent pas. Faire des hommes et des citoyens.** » Une phrase telle que celle-ci, même sortie de son contexte, peut se déplacer d'une situation à l'autre pour une histoire qui reste, bien évidemment, à construire. Une République qui doit toujours se construire, c'était la base du travail, c'était ce qui a été mis en avant au travers d'un Jean Macé, républicain averti.

On peut considérer que c'était également un féministe ; à quelques jours de discuter en Assemblée Générale du principe de parité, voilà ce qu'il disait par exemple : « *Mesdames et Messieurs, j'ai beau regarder, je ne vois pas assez de dames* ». Il s'adressait en 1884 en ces termes aux membres de la Ligue dans son discours de clôture du 4<sup>e</sup> Congrès de Tours. C'était un féministe qui réclamait l'émancipation des femmes, leur droit à toutes les fonctions sociales et l'égalité des sexes devant l'éducation. Nous étions au XIX<sup>e</sup> siècle... Voyez le temps qu'il a fallu pour arriver ne serait-ce qu'au droit de vote.

Léon Bourgeois



Un des successeurs de Jean Macé : Léon Bourgeois est un des présidents de la Ligue de l'enseignement. Il est né en 1851, il a eu tout un parcours dans la préfectorale puisqu'il a été préfet du Tarn. Je mets en évidence Léon Bourgeois parce que, dans son parcours, il me semble qu'on peut aussi trouver, et ce n'est pas la moindre des qualités d'un président de la Ligue de l'enseignement, un certain nombre de caractéristique qui, je crois, nous correspondent aujourd'hui. Outre le fait que ce fut un Prix Nobel de la paix en 1920 - Un président de la Ligue de l'enseignement Prix Nobel de la paix, et ce ne fut pas le seul ! – un homme **préférant le dialogue et le droit à la force**. Le dialogue : il me semble que, ne serait-ce que dans ces quelques mots, on peut voir, là aussi, une base, un élément du socle de valeurs que nous défendons. Il fut président du Conseil, moult fois ministre, en particulier ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en 1898, prix Nobel de la paix et avec un livre qui me semble intéressant, ne serait-ce que dans son titre : « **Solidarité** ». Encore un élément que l'on met beaucoup en avant dans notre ère moderne comme une nécessité alors que cela paraissait déjà comme une évidence dès cette fin du XIXe siècle. Il fut un humaniste, un pacifiste.



Un autre président de la Ligue de l'enseignement : **Ferdinand Buisson**



Ferdinand Buisson est né en 1841, lui aussi fut Prix Nobel de la paix en 1927, en même temps qu'un Allemand : deux récipiendaires cette année-là. Il annonce qu'il dédie ce prix Nobel de la paix aux instituteurs et institutrices de l'Ecole publique. Cela me semblait suffisamment remarquable pour m'arrêter un instant sur Ferdinand Buisson.

Il s'avère que, quand on se promène ici ou là, dans les campagnes, on va dans les brocantes. Et un jour, je suis tombé tout à fait par hasard sur un livre qui m'interpelle et qui s'appelle « *Pour l'Ecole laïque* ». Et en regardant de plus près, c'était toute une série de conférences données il y a fort longtemps, par un professeur qui s'appelait Jacob, et dans ce livre, ô hasard, la préface était de Ferdinand Buisson. C'était une manière de lui rendre hommage ici et voilà ce qu'il disait : « *A un peuple comme à un homme, il faut des principes, un clair idéal, une raison d'agir non empirique et variable comme l'intérêt, non aveugle comme la routine, ou désordonnée comme la passion mais une raison fondée en Raison qui s'appuie sur des convictions, qui suppose une conscience éveillée, un jugement sûr, une volonté ferme.* » Voilà une partie de la préface de Ferdinand Buisson sur ces conférences faites par la Ligue de l'enseignement du Finistère. Ce professeur Jacob se promenait de village en village et organisait un certain nombre de conférences et j'ai extrait une petite partie d'une de ces conférences sur le thème de l'éducation laïque et je vais



me permettre de prendre quelques éléments et vous lire quelques lignes qui semblent suffisamment significatives pour qu'on s'y arrête quelques instants. « *Passant en revue les qualités essentielles qui font l'honnête homme, en est-il une seule que, dans des conditions normales, l'enseignement laïque et scientifique ne puisse entretenir, développer et fortifier? Un honnête homme est celui qui s'abstient de toute violence contre ses semblables, qui lui rend volontiers service, qui se montre capable de maîtriser ses passions, de respecter les sentiments et opinions d'autrui et enfin d'accomplir avec sang-froid, indépendance et courage les obligations diverses que la vie lui impose. Est-ce que l'Ecole laïque ne peut pas former un homme de bien ainsi défini ? L'homme de caractère est celui qui a l'habitude d'agir par lui-même, d'oser, d'entreprendre, d'aller de l'avant sans consulter d'autre maître que sa conscience et sa raison. Surtout n'ayons pas peur de la diversité des croyances car la vie et la fécondité sont dans la diversité même et n'oublions pas qu'une tradition uniforme et universellement imposée ne réussit d'ordinaire qu'à faire le vide dans le cœur et l'esprit autour desquels elle monte la garde, comme le disait justement un moraliste : la vérité ressemble à une lumière. Elle ne nous vient pas d'un seul point. Elle nous est renvoyée par tous les objets. Elle nous frappe en tous sens et de mille manières et c'est pourquoi l'humanité, qui dans son ensemble, a des millions d'yeux et d'oreilles, doit, non pas les fermer ou les diriger dans un sens unique mais les ouvrir tous à la fois et les tourner dans toutes les directions pour que l'infinité de ces points de vue correspondent à l'infinité des choses. **Aimer et respecter autrui**, c'est beaucoup mais ce n'est pas assez ; il faut encore **se respecter soi-même**. Gardons-nous donc, non des convictions précises et fermes mais des attitudes intolérantes. Ne rejetons aucune idée avant de l'avoir sérieusement et loyalement examinée. Saluons avec respect toute conviction sincère, si différente qu'elle soit de la nôtre, si déplaisante qu'elle soit pour les instincts ou les habitudes de notre pensée.* » Si la défense de la diversité en ces termes-là faisait partie de notre quotidien, nous pourrions considérer sans aucun doute que notre société ne reculerait pas. En tout cas, telle est mon opinion.



On va vers la naissance officielle de l'USEP, donc en 1939, comme vous le savez. Mais il me semble qu'on ne peut pas d'emblée parler de cette naissance sans définir un tant soit peu ce que je vais appeler le contexte dans lequel cette naissance s'est opérée. 1939, c'est bien sûr, le Front Populaire ou la fin du Front Populaire. Si nous parlons du Front populaire, il me semble que nous devons penser **Léon Blum**.



C'est le choix que j'ai fait et je suis allé vers cet éminent personnage, non pas pour raconter complètement sa vie mais pour essayer de montrer comment lui aussi, personnage politique de cette époque, personnage mythique du Front Populaire, a su instiguer les choses qui ont pu naître, quand on parle de l'USEP, grâce à ce contexte.

Voilà comment je veux parler de Léon Blum, par rapport à un quotidien qui nous horrifie quelquefois. Dans la biographie de Léon Blum signée par Jean Lacouture, dans le chapitre « Les épreuves du pouvoir », voilà ce qui nous est rapporté : « *c'est dire ce que représente pour lui, Léon Blum, cette séance du 6 juin 1936 : un sacre républicain. C'est la victoire du Front Populaire et c'est la première séance à l'Assemblée Nationale. Vous imaginez le contexte, l'effervescence comme après chaque élection, chaque majorité dans le contexte du moment. Quatre orateurs vont se faire les censeurs du chef du gouvernement : Paul Raynaud, Louis Marin, Fernand Laurent et Xavier Vallat. Le dernier, Xavier Vallat veut être injurieux et le voilà qui parle : « Votre arrivée au pouvoir, Monsieur le Président du*



conseil, marque incontestablement une date historique. Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain va être gouverné par ...

HERRIOT (qui préside) : « Prenez garde, Monsieur Vallat ! »

VALLAT : « ... par un Juif. J'ose dire à haute voix ce que le pays pense en son for intérieur. Il est préférable de mettre à la tête de ce pays un homme dont les origines appartiennent à son sol plutôt qu'au subtil talmudiste. »

Blême, le chef du gouvernement se dresse à son banc et va pour sortir. Ces amis le retiennent tandis qu'Herriot dénonce, dans un solennel mouvement oratoire, cette agression misérable. Alors Blum peut répondre aux autres interpellateurs. »

Voilà un évènement qui est un des premiers après la victoire du Front Populaire, à l'Assemblée Nationale, lieu particulier de notre République. Si j'ai voulu montrer cela, c'est que là aussi nous sommes dans une forme d'actualité, avec en particulier, toutes les dérives liées à cette actualité. Nous étions dans le premier tiers du XXe siècle.

Voilà comment Léon Blum entame son travail, sa mission dite du Front Populaire. Mais il est intéressant de voir comment nous en sommes arrivés à cette victoire pour le Front Populaire et, justement, pour ces hommes politiques. Ces hommes étaient porteurs d'un programme qui avait un titre tout particulier. Ce programme s'appelait : « Le pain, la paix, la liberté ». Tout le travail qui a été fait avant l'avènement de ce Front Populaire par ces hommes politiques était basé sur cela : « le pain, la paix, la liberté ». On entend, bien sûr, au travers de ces termes, énormément d'éléments qui nous parlent aujourd'hui. La situation sociétale était assez misérable. Le pain voulait dire quelque chose, en particulier quand on s'adressait à la population ouvrière. La paix, on sait ce qu'il en est advenu peu de temps après. Léon Blum a donc une ambition et quand je dis « il », c'est au sens collectif, de celles et ceux avec qui il travaillait bien entendu : soulager les misères nées d'une crise réelle – nous sommes aussi dans la crise, il n'y a pas que la crise d'aujourd'hui -, susciter un climat d'euphorie – il y a eu de l'euphorie -, une attention portée aux loisirs – nous allons y venir -, à la santé, à l'enfance, à la culture. Voilà le cadre de travail de ce Front Populaire, une volonté de mettre en place dans ce pouvoir-là, ce principe de reconnaissance du peuple, car il me semble pouvoir affirmer que ce temps était véritablement centré sur le peuple, et le peuple ouvrier en particulier. Lutter contre la crise, travailler pour le développement du pouvoir d'achat, la problématique de la paix comme axe principal et la sauvegarde de la liberté, le maintien et le **développement des libertés démocratiques** rassemblent ce qui prédomine dans ce temps politique de notre histoire et dans ce principe de liberté. Alors oui, il faut lourdement insister sur cela, c'est de la défense de l'école laïque dont il est question ; pas seulement mais la défense de l'école laïque est un des principaux axes de travail de ce temps. N'hésitons pas à dire que Blum a pu s'inspirer d'un dénommé Jaurès. Ils se sont rencontrés. L'un comme l'autre sont d'ardents Républicains, porteurs d'un projet socialiste, parlant d'une démocratie sociale, avec un regard tout particulier sur les richesses, les richesses matérielles d'un certain peuple mais un regard particulièrement bienveillant sur ce qu'on nomme les richesses du peuple et voulant faire qu'elles puissent s'exprimer. Léon Blum disant : « Je crois à la victoire inévitable de ce qui représente le progrès et la justice dans l'histoire des sociétés. », il me semble que nous avons là une base incontournable pour qui voudrait étudier l'histoire beaucoup mieux que je ne peux le faire. On ne peut pas comprendre l'avènement d'un certain nombre de lois, d'un certain nombre de mesures, d'un certain nombre de décisions telles que celles concernant tout simplement le sport scolaire si on ne visite pas un tant soit peu cette période du Front Populaire au travers d'un certain nombre de personnages comme justement Léon Blum et c'est pour cela que j'ai voulu m'arrêter sur lui.



Bien évidemment, nous ne pouvons qu'arriver à Jean Zay :



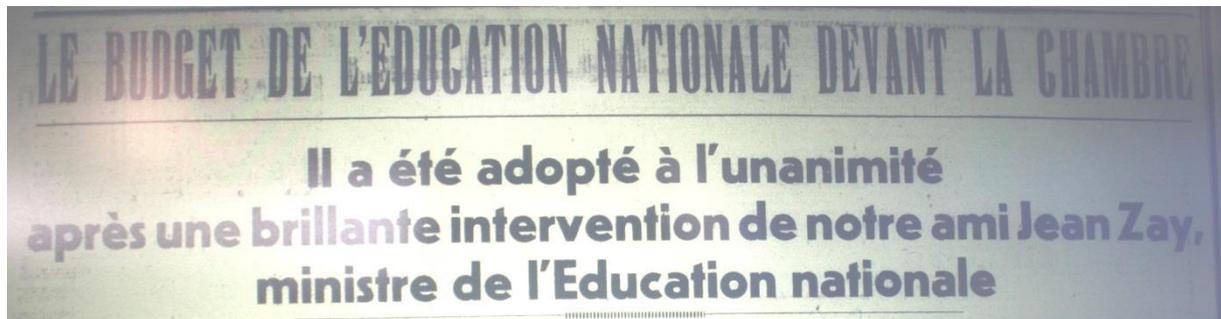
Il n'est pas facile de trouver énormément d'écrits de Jean Zay sur le sport car, s'il est le signataire, le concepteur en quelque sorte – pas seulement lui, on va le voir dans quelques instants – il n'était pas fondamentalement un sportif au départ. On ne pouvait guère imaginer qu'il devienne ce qu'il est devenu au travers de ce qu'on va appeler aujourd'hui l'Education nationale. Paraît un livre intitulé « L'éducation physique », qui d'ailleurs quand on le feuillette montre une recherche absolument phénoménale – je ne suis pas sûr que dans notre ère moderne, nous réussissions à inventer énormément de choses -, dont Jean Zay écrit la préface. Alors d'emblée, et c'est par cela que je veux commencer, voilà ce que, en avril 1938, il dit de l'Education physique et sportive : « *Dans la poursuite de dessein général de réajustement de l'école française à tous ses degrés aux besoins de la vie nationale, qui m'est apparu comme une préoccupation pressante de l'heure présente, l'éducation physique de l'enfance et de l'adolescence est au premier plan. Rien ne doit être sacrifié à la culture véritable de l'esprit et personne ne pense chez nous à je ne sais quel culte barbare de la force. Mais sans doute a-t-on trop négligé ce qui est du corps. C'est encore bien servir l'esprit que d'assurer un développement harmonieux et équilibré de tous les organes. L'essai que j'ai prescrit dans trois départements, puis étendu à vingt-neuf autres, a suscité le plus vif mouvement d'intérêt. Les administrateurs et les maîtres ont répondu à mon appel avec un empressement où j'ai trouvé la preuve de*



*l'opportunité de ma tentative. S'il est vrai qu'il n'est pas toujours indispensable d'espérer pour entreprendre, c'est néanmoins une condition bien favorable du succès que ne pas même douter un seul instant d'une heureuse issue. Il est bien intéressant de noter que nulle part la place plus grande faite à l'éducation physique n'a nui aux progrès des élèves. Cette constatation est capitale car elle est de nature à dissiper les préventions des familles s'il pouvait en exister. »* Alors, quand Jean Zay signe en 1939 l'acte officiel de naissance de l'USEP, il s'avère que Léon Blum n'est plus le président du conseil. Le Front Populaire, ce sont 5 gouvernements successifs avec Léon Blum à sa tête, puis Camille Chautemps, puis à nouveau Camille Chautemps, puis à nouveau Léon Blum, puis Daladier. A cette époque, on faisait et on défaisait les gouvernements assez rapidement. C'est un élément qu'il nous faut mettre en évidence. Jean Zay travaillait en lien étroit avec le ministre de la Santé publique qui s'appelait à cette époque-là Henri Sellier et il travaillait en particulier avec trois sous-secrétaires d'état dépendants de la Santé publique : il y avait le sous-secrétaire d'état à l'éducation physique qui s'appelait Pierre Dézarnaulds qui était député du Loiret, il travaillait avec le sous-secrétaire d'état à l'organisation des loisirs et des sports en l'occurrence Léo Lagrange qui était un député du Nord et – on disait à cette époque-là « le » - le sous-secrétaire d'état à la protection de l'enfance qui était Suzanne Lacorre qui était de la Dordogne.

Petite anecdote parce qu'elle montre aussi l'époque et la rencontre entre les personnages, des personnages d'esprit autant que d'action, un dénommé Antoine de Saint-Exupéry a été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur par l'intermédiaire du ministre Jean Zay. C'était une anecdote mais peut-être qu'elle montre aussi, dans l'esprit de ces gens-là, comment on pouvait se rencontrer sur un socle de valeurs des plus solides et qu'il nous faut, je crois, dans un sens militant, faire perdurer.

Alors, il y a eu un certain nombre de changements dans l'école. Bien sûr, elle était devenue gratuite en 1933. Il y eut des réformes, des enseignements dans lesquels on voit apparaître progressivement cette place comme dit tout à l'heure dans cette préface, une place pour le corps sans qu'il y ait opposition aucune avec l'esprit, bien entendu ; des établissements, une autre organisation, une réforme finalement. En tout cas, tout le sens de ces réformes était basé sur un élément incontournable et incontestable et qui ramène tout au principe de démocratie. Il nous faut le dire, il faut le mettre en évidence car sans l'émergence de ces valeurs et dans un instant tel que celui-ci, je crois qu'on ne peut pas comprendre ou on fait mauvaise route, on prend un mauvais chemin : nous sommes bien sur ce **socle de valeurs** auquel je faisais référence tout à l'heure. Nous parlons de santé aujourd'hui et nous avons fort raison mais justement, à cette époque-là, c'est l'émergence d'un certain nombre d'éléments : on parlera de médecine préventive, on parlera d'hygiène, on parlera d'alimentation des enfants dans le contexte historique que vous connaissez aussi. C'est – on va le voir aussi avec le personnage suivant – un certain nombre d'éléments à vivre dans cette forme d'euphorie en quelque sorte, une euphorie tout à fait importante, un budget de l'Education nationale adopté à l'unanimité après, bien évidemment une brillante intervention de Jean Zay.

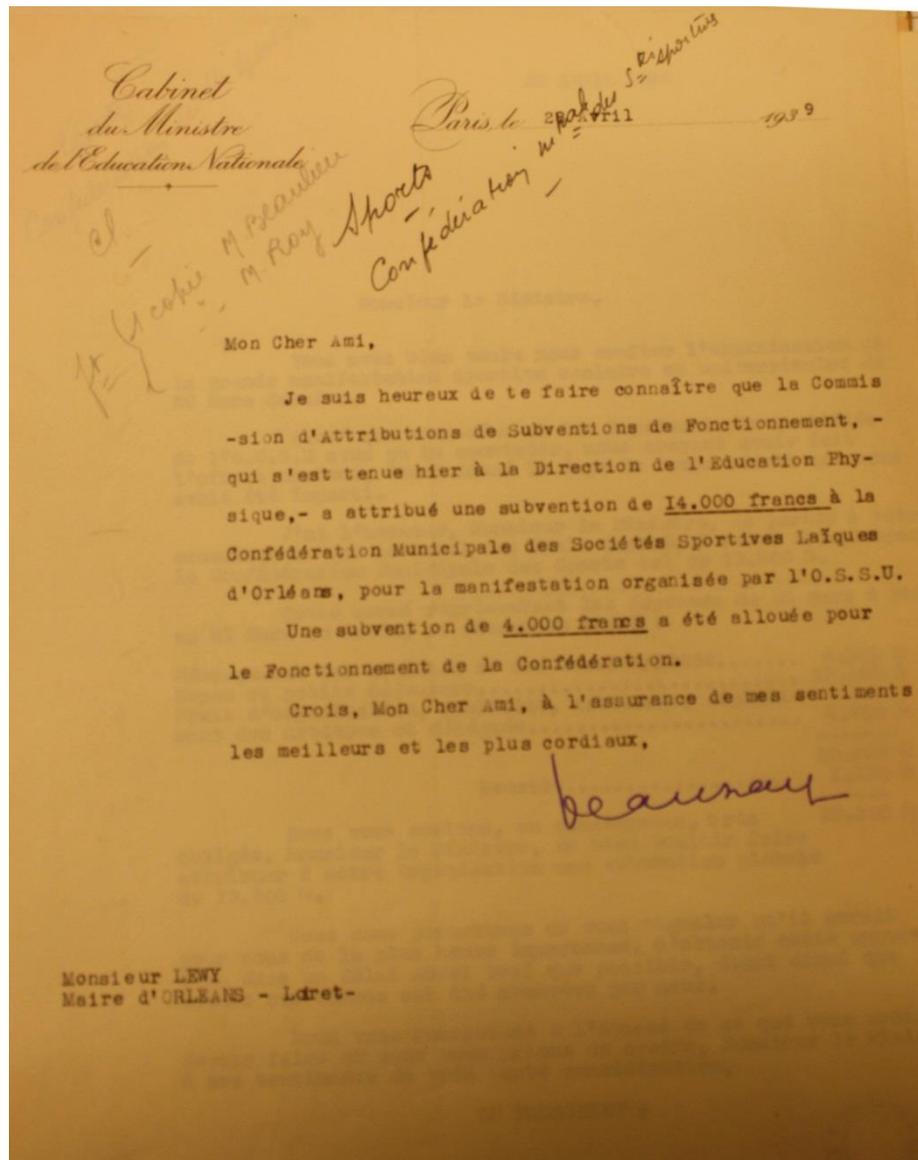


France du Centre – Juin 1938

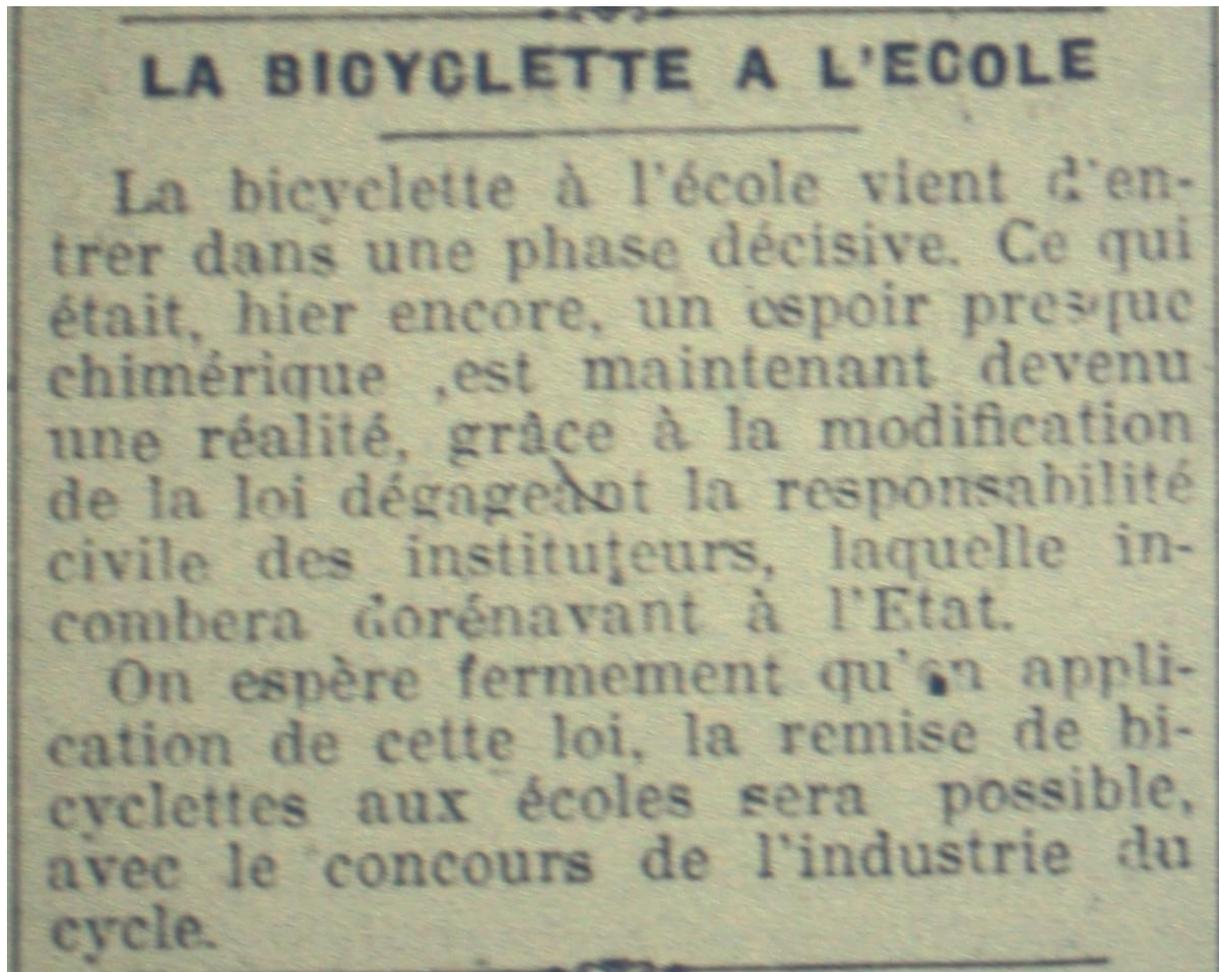
On est dans l'euphorie et on y vit bien dans cette euphorie. Il est sûr qu'elle ne vivra pas très longtemps et pour autant, le temps qu'elle aura vécu n'est pas anodin et nous sert aussi. Le développement de l'Education physique, tout le travail qui a été fait dans le Loiret, c'est toute la politique de jeunesse et il n'est pas de lieu abandonné dans cette politique menée, c'est-à-dire jusqu'au plus petit village, le plus retiré qui soit. Ce petit village attire l'attention. Il me semble que, je parlais d'euphorie : cela peut être entendu avec l'idée de fête mais c'est surtout ce qu'il faut entendre dans ce terme d'euphorie, c'est tout le principe de dynamique qui s'était instauré à ce moment-là, une dynamique autour de l'Education physique avec toutes ses réformes, tout ce côté médical et avec, on le verra après, le croisement avec cette éducation physique qui n'était pas, à ce moment-là, à l'Education nationale et qui devient un moment tout à fait important de notre vie. On peut comprendre aussi à partir de ces décisions prises et se traduisant en diverses expérimentations que cette éducation physique a donné lieu à un glissement en quelque sorte, ce que j'appellerais un glissement positif vers ce que nous, aujourd'hui, appelons sport scolaire et que nous allons voir.

Alors, bien sûr, c'est toutes les politiques de jeunesse : par ces faits, on ne peut pas occulter les lendits, bien évidemment – vous avez eu entre les mains un document fort intéressant qui avait été fait par le cercle de mémoire de l'UFOLEP et de l'USEP qui montrait justement à quoi correspondait ces rassemblements qui étaient des rassemblements populaires, des rassemblements festifs où chaque enfant pouvait trouver sa place avec une base de travail qui ne signifie pas endoctrinement mais cadre commun. C'est toujours le cas : nos rencontres sportives sont bien pour tous les enfants, y compris sous d'autres formes.

C'est Jean Zay, du Loiret, qui écrit au maire d'Orléans ce petit courrier pour montrer très simplement combien l'implication est totale.



Je crois que cette implication totale – et c’est mon interprétation sans regard politique, philosophique – c’était une des bases d’un projet de société. Rien que ça, rien de moins que ça ! Un véritable projet de société et en particulier basé sur la jeunesse dans un certain nombre de lieux. Le principe d’expérimentation n’était pas inintéressant. Voyez que nous sommes heureux, il y a quelques années, d’avoir inventé le P’tit Tour à vélo, mais que finalement non, nous n’avons fait que le réinventer... Mais pourquoi pas ? On dit bien « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »



France du Centre – 1938

C'était sans doute les prémices de ce P'tit Tour à vélo.

Je n'arrête pas sur Jean Zay car le personnage qui vient, non pas après, mais avec, est, dans ce que j'ai perçu de mes recherches, complètement incontournable par rapport à l'histoire du sport scolaire.



Léo Lagrange



Léo Lagrange travaille de toute évidence main dans la main avec Jean Zay. Dans ce que j'ai pu lire et dans les rencontres que j'ai pu faire, non seulement documentaires mais aussi avec quelques personnes, il me semble que l'empathie est totale entre les deux. Ils vont ensemble vers un véritable projet de société au sein de ce Front Populaire. Voilà ce que disait Léo Lagrange par une petite citation qui donne le cadre de son travail : « *Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes* ». Nous pourrions être nombreux ici à rêver d'avoir pu penser, écrire ou dire une telle citation. Il est passé par là, Léo Lagrange, elle lui revient. C'est Léo Lagrange qui, ne serait-ce qu'au travers de ce Brevet Sportif Populaire met en place un projet sportif pour le pays.



France du Centre 19 novembre 1936

Je tiens à dire ici, sans aucun détour, que l'UFOLEP a largement participé à la vulgarisation de ce Brevet Sportif Populaire en son temps. L'UFOLEP a été un des vecteurs principaux de la mise en évidence de ce Brevet Sportif et a pu le faire vivre dans un temps court. Je précise, à titre non anecdotique, que ce Brevet Sportif Populaire, né de Léo Lagrange, est devenu en suivant le Brevet Sportif National, après 1939, pendant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, c'est-à-dire sous le gouvernement de Vichy. Un historien bon teint pourrait dire, comme ce que je vais dire sans que je le sois, que nous avons là de toute évidence un détournement de l'Histoire car dans Brevet Sportif Populaire, remplacer populaire par national ne pouvait pas avoir le même sens même si visiblement, dans un certain nombre d'activités menées sur le terrain, sur le plan sportif, les choses pouvaient peut-être se ressembler. De toute évidence, et l'histoire l'a montré, nous n'étions pas du tout dans la même période de l'histoire, en tout cas, avec les mêmes fondements.

Léo Lagrange était sans doute **un militant du sport**, mais au travers de ce vocabulaire et de ce qualificatif « populaire », ce n'était forcément pas un amateur sportif du sport professionnel. Il voulait absolument séparer les choses. Il voyait dans le sport professionnel un certain nombre de dérives qu'il n'hésitait pas à montrer. Et pour mieux montrer ces dérives, il parlait du sport populaire en ces termes : « *Notre but simple et humain est de permettre aux masses de la jeunesse française de trouver dans la pratique des sports la joie, la santé et de construire une organisation de loisirs où les travailleurs pourront trouver une détente et une récompense à leur dur labeur.* » Nous ne sommes pas dans le fanatisme de quelques équipes professionnelles de football. C'est une évidence ! Il a bien voulu séparer les choses et il montrait du doigt, il stigmatisait – il n'hésitait pas - le sport professionnel. Il ne considérait pas le sport comme un bien de consommation. Mais il considérait que le sport devait être réglementé afin de participer à un projet politique – ce sont ses termes - cherchant à promouvoir **l'éducation par le sport**.



Je disais tout à l'heure que nous nous plaisions à utiliser un vocabulaire que nous considérons comme moderne. Ces termes comme « éducation par le sport » correspondaient complètement à ceux que j'appelle et que je range dans ceux des pères fondateurs, bien évidemment.

Des fêtes de la jeunesse, la création de petits stades montrent qu'il n'était pas question d'exclure le moindre lieu du territoire. Un certain nombre d'aides étaient fournies pour permettre aux petites communes de s'équiper pour le Brevet Sportif Populaire bien évidemment, mais pour un certain nombre de jeux. Nous étions non seulement dans le jeu, mais nous étions dans des enjeux, des enjeux sociaux mais également des enjeux sanitaires. Dans ce que j'ai pu lire, je dirais que Léo Lagrange inscrit son action en matière de sport, de loisir et d'éducation physique dans un projet politique vaste. Lui, comme Jean Zay, considère que l'Ecole est une forme de passeur culturel en matière de culture physique – c'était l'expression qui était utilisée – et deux leviers à cela pour lui, pour eux : le Brevet Sportif Populaire et l'institutionnalisation durable – la preuve en est en cet instant - du sport scolaire. Et voilà en cette période ce que disait Jean Zay, en lien avec Léo Lagrange : *« L'éducation physique ne peut se concevoir indépendante des autres disciplines qui concernent l'éducation totale. Matériellement d'abord, comment imaginer l'éducation physique hors de l'école alors que dans plus de vingt mille communes, ces enseignements ne peuvent être donnés que par les instituteurs et institutrices des écoles ? Supposa-t-on résolu, même contre toute évidence le problème des locaux et des maîtres, autres que ceux de l'école, comment pourrait-on espérer coordonner en vue d'une efficacité d'un rendement satisfaisant, l'éducation du corps confié à un autre ministre ? Comment ne pas apercevoir que l'éducation physique aurait tout à perdre en se séparant de l'éducation intellectuelle et morale alors que personne n'ose plus contester que ces deux aspects de la culture humaine doivent s'allier harmonieusement et non se combattre ou s'ignorer ? Et comment admettre plus longtemps dès lors que, dans une même maison, l'Ecole, pour un même ouvrage, l'Education, plusieurs chefs puissent être responsables. »* Nous voilà bien dans l'union des forces, une union des forces se traduisant par la circulaire du ministre Yvon Delbos.



- 2 -

Ci-dessous, copie de la lettre de M.le Ministre de l'EDUCATION  
NATIONALE à MM. les Recteurs d'Académie.



MINISTERE  
de  
l'EDUCATION NATIONALE

Direction des  
SPORTS, LOISIRS et  
EDUCATION PHYSIQUE.  
110, rue de Grenelle,  
P A R I S

Le Ministre de l'EDUCATION NATIONALE  
à Messieurs les RECTEURS d'ACADEMIE.

oooooooooooo

La Ligue Française de l'Enseignement, Confédération Générale des Oeuvres Laïques, a développé depuis 1929, sous le titre d'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique, un vaste mouvement en faveur de l'éducation physique et des sports, qui va de la scolarité 1er Degré aux Oeuvres Complémentaires de l'école.

Elle vient de me faire connaître que, désormais, sa Commission scolaire, dont la composition a été remaniée, est habilitée d'une part, pour apporter sa collaboration aux autorités scolaires dans le domaine de l'Education Physique, et d'autre part, pour faciliter aux élèves des établissements scolaires publics la pratique des jeux sportifs et de l'athlétisme, tant par une action auprès de chaque école qu'en organisant des rencontres amicales.

La Commission scolaire de l'U.F.O.L.E.P. désignée sous le nom d'Union Sportive de l'Enseignement du 1er Degré (U.S.E.P.) agit par l'intermédiaire de Comités Départementaux.

J'autorise bien volontiers les fonctionnaires dépendant de mon Département à collaborer aux travaux de l'U.S.E.P. et vous voudrez bien favoriser, dans toute la mesure du possible, l'action de ses Comités Départementaux.

Le MINISTRE :

signé Yvon DELBOS.

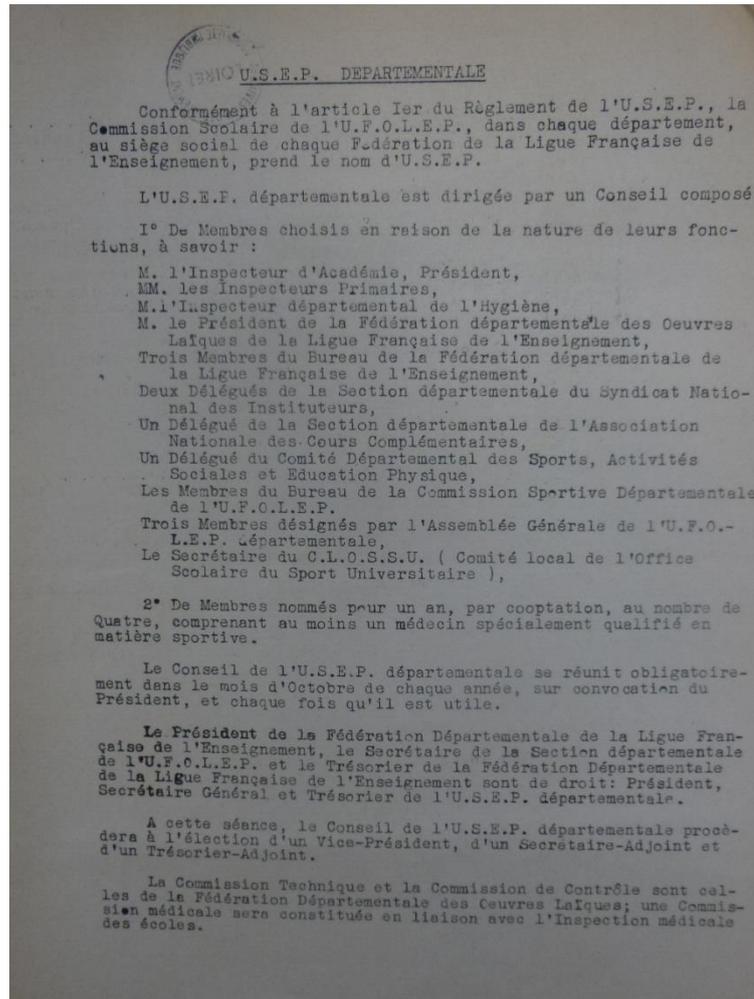
N.B.- Nous faisons paraître la documentation concernant l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire ( U.S.E.P. ) sur le papier à en-tête du Bulletin d'Informations par raison d'économie; en effet, le Bulletin d'Informations bénéficie d'une réduction très appréciable de frais d'envoi, au titre de périodique.



Yvon Delbos



C'était bien en 1939, le 11 décembre et nous avons là, au travers de ces documents, le socle statutaire, institutionnel, constitutionnel des éléments qui fondent aujourd'hui l'USEP, tant au niveau national, qu'au niveau des départements, qu'au niveau des écoles et des associations où on voit, ce qu'on ne voit plus aujourd'hui une USEP départementale par exemple, dirigée par un conseil composé de membres choisis en raison de la nature de leur fonction, en l'occurrence Monsieur l'Inspecteur d'Académie, président, Messieurs les inspecteurs primaires, monsieur l'Inspecteur départemental de l'Hygiène, Monsieur le président départemental de la fédération des œuvres laïques de la Ligue française de l'enseignement, trois membres du bureau de la fédération départementale des œuvres laïques de la Ligue française de l'enseignement, deux délégués de la section départementale du Syndicat National des Instituteurs, un délégué de la section départementale de l'Association Nationale des Cours Complémentaires, un délégué du Comité Départemental des Sports, Activités Sociales et Education Physique, les membres du bureau de la Commission Sportive départementale de l'UFOLEP, trois membres désignés par l'Assemblée Générale de l'UFOLEP départementale et le secrétaire du Comité local de l'Office scolaire du Sport Universitaire.



Voyez qu'avec tous ces gens-là il devait rester de la place pour quelques militants mais eux étaient déjà considérés comme de vrais militants évidemment. Les choses se sont un peu délitées dans le temps sinon transformées, c'est une évidence. Je disais au niveau national, au niveau départemental, au niveau des associations mais nous étions dans un autre contexte, bien entendu, mais on voit bien au travers de ces constitutions en quelque sorte, qu'il y avait une vraie volonté – je ne veux fustiger ni stigmatiser ni personne ni qui que ce soit – mais les circulaires se succédaient, elles étaient d'une clarté limpide. Elles correspondaient exactement à ce projet de société et à cette politique qui était menée – j'insiste là-dessus – par le Front Populaire et la preuve en était là : il y avait un regroupement de l'ensemble des acteurs éducatifs. Il n'y avait pas de dispersion dans ces acteurs, il n'y avait pas de séparation. Il y avait une vraie volonté qui était, bien sûr, relayée par l'UFOLEP puisque dans les textes, l'USEP est née de l'UFOLEP, comme vous le savez. C'était une section et c'est resté très longtemps, presque, pour faire un peu en raccourci, presque jusqu'en 2004 d'une certaine manière.

Et là je remercie un monsieur que nous verrons tout à l'heure en photo, même si vous ne le reconnaissez pas, je remercie Patrice Moret que d'aucuns ont pu connaître ici, ancien directeur national de l'UFOLEP et de l'USEP qui a accepté de plonger dans ses souvenirs et qui a remis sur le papier toute cette évolution entre cette période qu'il n'avait pas connue parce qu'il est encore assez jeune mais sur les années qui ont amené justement cette période de 2004.



Alors, un des personnages après cette 2<sup>e</sup> guerre mondiale : **Raymond Boisset**



Pour qui est un peu cinéphile, Raymond Boisset n'est autre que le père d'Yves Boisset, cinéaste. C'était un ardent militant de la Ligue, de l'UFOLEP, de l'USEP, avec un militantisme jamais démenti – et je redis à nouveau combien j'ai pris plaisir à discuter par mail, par écrits successifs et de visu avec Patrice Moret qui l'a bien connu. J'ai pu récupérer la conférence de Raymond Boisset donnée le jeudi 25 février 1965 pour les 25 ans de l'USEP. J'y ai trouvé un certain nombre de choses ; on aurait pu lire simplement ces mots et ils auraient suffi. Raymond Boisset, le jour de ces 25 ans, affirme haut et fort : *« Ce que nous voulons, pour l'USEP, c'est que, **par le sport, l'enfant découvre un lien supplémentaire avec autrui.** C'est créer des sportifs, des pratiquants et pourquoi pas peut-être des champions, mais plus tard. C'est que tous se sentent égaux dans l'équipe, le moins bon comme le meilleur. C'est qu'ils aient une idée de ce que peut être le rôle de dirigeant. C'est créer une génération consciente qu'il faut donner une place, toute sa place, rien que sa place au sport, non seulement dans la formation de l'enfant et de l'adolescent mais dans cette éducation permanente qu'est la vie toute entière. C'est former un public averti et digne. C'est un public qui sache retrouver au stade, quelle que soit sa place, son âme d'enfant, ardente, droite et pure. C'est qu'il ait appris et retenu qu'on ne doit jamais sacrifier le jeu à l'enjeu. L'essentiel dans la vie, ce n'est pas de triompher mais de bien lutter. »*. Aujourd'hui, nous changeons les mots, mais j'ose affirmer que nous ne changeons pas le sens de ces paroles. Nous avons fêté il y a quelques années les 70 ans de l'USEP ; ceux-ci ont été écrits pour les 25 ans.



D'autres mots ont été utilisés. Il me semble que nous n'avons pas changé fondamentalement la ligne directrice de militants tels que ceux-ci : un Raymond Boisset qui avait été entre autres Inspecteur Général de l'éducation, sportif, recordman de France du 400m, membre du Conseil Général de la Ligue, commissaire adjoint de l'UFOLEP, vice-président de l'USEP, éducateur et écrivain. Voilà ce qu'il écrivait en parlant de son expérience de sportif puisque l'USEP a pu aussi porter des sportifs de renom : *« Je suis seul et fort et faible. Je me sens l'un des six coureurs de la finale du 400. Contre mes concurrents, je n'ai aucune haine, aucune animosité. Nous allons nous mesurer, séparés et réunis à la fois par ces petites lignes blanches et cette confrontation va nous permettre de tirer du fond de notre corps, du fond de notre âme, le meilleur de nous-mêmes. »* A titre tout à fait anecdotique, pour m'arrêter sur Raymond Boisset, la 1<sup>ère</sup> référence à l'USEP dans son discours pour les 25 ans, c'était le débat qui agitait le monde de l'USEP à cette époque-là entre dire USSEP et dire UZEP : ça ne s'invente pas ! Comme quoi les débats, nous les faisons et les refaisons.

Alors me voilà aux années 80. Puisque nous faisons régulièrement référence à la loi de 1984 et pour mieux comprendre les choses, j'ai rencontré avec grand plaisir et longuement **Edwige Avice**, il y a quelques semaines.





Mais je ne veux pas seulement centrer ce court propos sur Edwige Avice, même si je vais faire référence à un certain nombre de points qu'elle donne. Car cette loi de 1984 n'est pas arrivée par hasard et, dans un certain nombre de documents, on peut lire ce qui était demandé, ce qui était réclamé, ce qui était le militantisme des usepiens à cette époque-là en amont, comment les choses ont pu être reçues, comme elles sont pu se coordonner avec cette loi de 1984. Voilà quelques éléments de cette interview tout à fait intéressante. A la question « Qu'est-ce qui avait motivé cette loi en 1984 ? », voilà comment répond au début Edwige Avise : « *Le contexte social à l'époque avec une croissance et une diversification des pratiques sportives appelait à préciser les relations entre l'Etat et les acteurs du mouvement sportif et de ces acteurs entre eux.* » Pour elle, il y avait un esprit dans ce texte : définir un cadre, des repères, toujours dans cette relation entre l'Etat, les collectivités et les fédérations dont les fédérations scolaires, avec un certain nombre de finalités, nous dit-elle, tant individuelles que sociales. Suit son propos précis sur le sport scolaire, avec cette question « Quels étaient les objectifs précis assignés au sport scolaire dans cette loi ? » - chacun mesurera le chemin - *Le chapitre premier du titre 1 de la loi portant sur l'organisation des APS était consacré à l'EPS, confiée depuis 1981 au ministère de l'Education nationale pour les scolaires ; cette disposition confirme l'importance portée à la discipline et à son enseignement selon des modalités propres à tous les niveaux de la scolarité comme au niveau de l'enseignement supérieur. Un article était également consacré aux élèves et aux étudiants handicapés afin qu'ils puissent bénéficier de cet enseignement. Un lien entre l'EPS et les associations sportives était inscrit afin de valoriser la pratique sportive volontaire. La loi portait la création d'une association sportive dans chaque établissement du Second degré. Elle appelait l'Etat et les collectivités à favoriser la création d'une association sportive dans chaque établissement du Premier degré. Ces dispositions soulignent l'importance accordée à la dimension associative dans le développement des APS dans notre pays, compte tenu de son histoire et de ses traditions. Le concours de collectivités territoriales au développement des associations sportives, qui me semble toujours essentiel, correspondait au besoin de rassembler des moyens pour que les fins éducatives et sociales portées par le sport bénéficient du meilleur support et bien évidemment celles développées en milieu scolaire.* Il me semble que cette réponse est tout à fait en phase avec ce que nous vivons aujourd'hui ; je ne parle pas de la question des moyens mais les intentions étaient clairement affichées. Avons-nous réussi ? Rien n'est moins sûr. En tout cas, toujours selon Edwige Avice, elle considère que **le sport scolaire doit être étroitement lié à la vie de la cité.** Nous étions en 1984.

Alors les USEPiens de ces années 80, eux, qu'affirmaient-ils ? Par exemple, la Commission nationale de l'USEP, en mai 1985, disait ceci : « *A l'école élémentaire, le sport pour tous vécu dans le cadre associatif et fédératif de l'USEP visera pour tous les enfants les premières conquêtes de leur autonomie et de leur disponibilité, conquêtes dont on peut espérer qu'ils feront plus tard un usage efficace.* » La Commission nationale de l'USEP disait aussi : « *L'USEP pourrait devenir inutile dans l'école de demain si l'on ne considérait que son apport sportif et pédagogique. Elle est irremplaçable si on considère son rôle dans la formation à la responsabilité à l'autonomie, au civisme, à la démocratie.* » Toujours cette Commission Nationale de l'USEP, que je cite, en 1985 : « *Il ne peut y avoir de vie associative sans association. Il ne peut y avoir d'association sans adhérent.* » Le sujet est toujours d'actualité aujourd'hui et à l'ordre du jour. « *N'oublions pas, disait cette Commission nationale, l'USEP est au service de tous les enfants. L'importance de relations humaines, des facteurs affectifs, de l'équipe, l'USEP n'impose pas, l'USEP propose, offre, permet ; l'USEP veut donner envie de participer. L'USEP veut convaincre.* » Voilà ce qu'on trouvait en 1985. Mais on ne trouvait pas que cela en 1985. J'ai trouvé tout à fait par hasard dans mes recherches une chanson que je ne saurais pas chanter parce que je ne la connais que par le texte.



Voilà ce que ça disait :

Paillard, braillard, soiffard,  
Dans ton costume de couche-tard  
Avec ce feu au fond des yeux  
Et le grand rire des gens heureux  
Tends-moi la main  
Toi, l'USEPien.

C'était le titre de la chanson : toi, l'USEPien : d'un militant dénommé Gérard Bravais. C'était une anecdote, mais il y aurait sûrement, là aussi, sur ce caractère associatif, un certain nombre d'éléments à voir.

On ne peut pas parler d'USEP aujourd'hui sans faire référence à un certain nombre de personnages de ces années 80 qui me semblent incontournables. Je ne peux pas tous les citer : ils sont nombreux. Et je ne fais sûrement pas offense à ceux que je ne citerai pas car ceux que je vais citer étaient très liés à d'autres dont je tairai les noms : **Jean Bonnefille**, au 1<sup>er</sup> congrès national de l'UFOLEP à Saint-Servan : « *Je ne connaissais rien à rien et je n'avais que quelques références sportives. J'ai ouvert les yeux, les oreilles, et j'ai établi des contacts avec des hommes et avec des idées, des hommes dont j'ai admiré l'enthousiasme et l'engagement, des idées qui m'ont plus et que j'ai adoptées. L'USEP, ça a été aussi pour moi des hommes qui m'ont fortement impressionné, et dont l'exemple m'a souvent aidé dans ma tâche quotidienne d'instituteur.* »

**Pierre Fabre** : « *Déception d'apprendre que dans les départements, malheureusement, le travail du CPD et celui du délégué USEP étaient dissociés sinon opposés.* »

Nous étions avec un certain nombre de personnages : en voici trois : **Claude Albagnac, Pierre Roynette, Patrice Moret.**





J'ai déjà dit quelques mots sur Patrice Moret. **Pierre Roynette**, président de la Commission Nationale de l'USEP disait en 1981 : « Le 1<sup>er</sup> point important, c'est de s'accorder sur la législation en vigueur. Le 2<sup>nd</sup> point important, c'est s'accorder sur les finalités. Le 3<sup>ème</sup> point important, c'est s'accorder sur les moyens à mettre en œuvre et le 4<sup>ème</sup> point important, c'est de savoir qui est le maître d'œuvre. » Il parlait du partenariat et en particulier avec les fédérations sportives. Nous étions en 1981. Nous étions sur quelque chose, reconnaissons-le, de beaucoup plus fort qu'aujourd'hui et vous allez comprendre ce que je veux dire par là. En termes de modalités pratiques, voilà ce qu'avancait Pierre Roynette : « C'est le maître ou la maîtresse qui sont les animateurs USEP. Des demandes ou propositions en direction des enfants de l'école élémentaire, qu'elles émanent d'une fédération ou d'un groupe sportif, **doivent être soumises aux instances responsables de l'USEP.** » Si c'était vrai partout.....

En 1986, **Georges Belbenoit** parlait de l'USEP de demain : « Comment l'USEP pourra-t-elle jouer son rôle avec efficacité face à de responsabilités accrues : aider l'école à devenir plus sportive, le sport civil à mieux tenir compte des valeurs de l'école, l'une et l'autre à se coordonner pour le plus grand bien des enfants. » Ça dépend de nous bien évidemment !

Et je reviens un instant sur **Claude Albagnac** qui, dans un discours devant une Assemblée Générale, disait la chose suivante, toujours à propos du partenariat : « Montrons nous hardis mais prudents, patients mais volontaires, ouverts mais fermes et vigilants. »





Nous avons là un certain nombre de bonnes paroles auxquelles je vais, avant de ponctuer la chose, ajouter un certain nombre de propos de 1988 de **Guy Garnier**, qui est un militant USEP décédé il y a peu de temps. Il parlait de l'USEP à l'école en termes d'**authenticité du sport** : « *Ainsi l'USEP apporte le sport aux activités qui le jeudi prolongent l'action de l'école publique. Ainsi l'USEP devient une motivation à l'enseignement de l'Education physique qui existe depuis longtemps dans les programmes. Ainsi, sous une forme authentique, le sport entre à l'école ; il ne se peut pas qu'il n'y ait rien de changé.* » Il parlait de formation, l'USEP sans doute l'un des premiers groupements à avoir saisi la nécessité de la formation. Il parlait de pédagogie disant que l'USEP, dès ses origines, ne pouvait s'inscrire que dans le cadre de la pédagogie active. Il parlait du sport et du respect de l'enfant, de la vie associative : « *L'USEP est irremplaçable dans le rôle qu'elle joue dans la formation des enfants à la vie associative et fédérative.* » Il prônait l'ouverture de l'école, parlait déjà de lutter par l'USEP contre l'échec scolaire et finissait en ces termes : « *Il faudrait remarquer que l'USEP s'est toujours inscrite dans les principes de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. L'USEP prolonge le service public. L'USEP nous a appris ce qu'est une activité **hautement républicaine**. L'USEP est une des principales structures capable de contribuer encore au progrès nécessaire de l'école républicaine.* » Si nous n'en étions pas persuadés, écoutons-les et concluons.

La première conclusion que je tirerai au travers de ce voyage de plus d'un siècle, c'est dire que bon nombre de valeurs ont été rencontrées, du moins je veux le croire, des valeurs que nous continuons à faire vivre fort heureusement dans notre action actuelle. **Parler de paix, de fraternité, de respect, de liberté**, la liste est trop longue mais peut nous conforter dans notre engagement. La laïcité est présente dès le 1<sup>er</sup> jour, une laïcité qui conforte le champ éducatif dans lequel s'est placée fondamentalement la Ligue de l'enseignement et ce, bien avant la naissance officielle de l'USEP en 1939. Quand Léon Blum écrit, depuis le fond de sa prison tout l'amour et l'espoir qu'il porte en la Patrie et en la République, il montre qu'on peut enfermer un homme sans empêcher que les idées puissent traverser les murs de ladite prison. Mais il n'y a finalement rien que nous ne sachions déjà ou qui ne puisse nous étonner véritablement. Ce qui me semble fort, très fort, au travers de ce voyage, c'est de voir apparaître au fil des rencontres avec différents éminents personnages – et j'ai insisté là-dessus et j'insiste à nouveau – un véritable projet de société, un projet centré fondamentalement sur le Peuple - que j'écris avec un P majuscule pour mieux faire entendre ce terme de Peuple - ce projet de société populaire passe par une voie incontournable qui est l'éducation du Peuple, pour lui donner cette liberté que la Révolution avait su proclamer. Tout ce qui concerne l'école relève de cette ambition et de ce projet dans une école publique, laïque, une école dans laquelle chacune et chacun doit avoir sa place pour accéder au meilleur de ses propres capacités.



Alors comment serait né ce concept de sport scolaire qui nous intéresse encore aujourd'hui ? Si j'étais chercheur universitaire, je développerais la thèse suivante ainsi formulée : Le sport scolaire est né dans un projet éminemment politique au sens de la reconnaissance de la souveraineté du peuple. Que celle-ci ait été décrétée antérieurement est une chose non suffisante car il faut que ce Peuple soit éduqué pour vivre à plein ses acquis théoriques et le faire devenir effectifs. Un projet d'éducation est donc nécessaire et c'est ce qu'ont tenté de développer les gouvernants successifs du Front Populaire porteurs qu'ils étaient d'un véritable projet de société, projet libérateur, projet émancipateur. Dans ce projet à multiples ramifications s'est trouvée une partie sportive, elle aussi centrée sur son aspect populaire. Et c'est la rencontre entre ces deux parties du projet de société tel qu'indiqué, en l'occurrence le projet éducatif et le projet sportif, qui a fait apparaître au grand jour ce sport scolaire du Premier degré, qui, par étapes successives, y compris moult vicissitudes, est ce que nous portons aujourd'hui, à la suite de tant et tant de militants, l'aspect militant étant justement cette marque de fabrique qui caractérise encore et toujours l'USEP que nous portons. Mais un projet, pour abandonner son seul aspect théorique, passe par des humains. Je ne douterai pas en affirmant haut et fort que la complicité idéologique entre Jean Zay et Léo Lagrange a su devenir pratique. Si d'aucuns ou d'aucunes veulent confirmer ou contredire ces dernières affirmations, le débat peut s'instaurer.

**Jean-Michel Sautreau**

**Stage des dirigeants, Houlgate, avril 2015**